

25 octobre 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à France 2 lors de l'émission "L'heure de vérité" le 25 octobre 1993, notamment sur la grève d'Air France, le chômage, la relance économique en Europe et les négociations du GATT, la cohabitation, le PS, la Russie et le drame yougoslave.

QUESTION.- Bonsoir, monsieur le Président de la République, et merci de recevoir l'équipe de l'Heure de Vérité ici dans cette bibliothèque du rez-de-chaussée de l'Élysée. Je vais d'abord vous souhaiter un bon anniversaire puisque vous allez avoir 77 ans demain et puis-je vous demander des nouvelles de votre santé sans attendre le bulletin officiel de votre médecin qui va nous arriver le 30 décembre ?

- LE PRÉSIDENT.- Sur ces 77 ans, il faut dire que si nous sommes ici, le 25 octobre au soir, c'est un pur hasard. C'est ce jour-là que vous m'avez invité, mais enfin cela vous donne l'occasion de me souhaiter un bon anniversaire. J'espère que cela vient du fond du cœur ! Ma santé ? Je trouve que ce n'est pas mal d'arriver à cet âge-là, c'est plutôt mieux que la moyenne et si je dois remercier quelqu'un, ce sera mes parents.

- QUESTION.- Donc le petit malaise que vous avez eu en septembre en Corée, n'est plus qu'un mauvais souvenir ?

- LE PRÉSIDENT.- C'est la deuxième fois que j'en ai un en 13 ans presque, en général parce qu'il fait trop chaud, et parce qu'on est nourri n'importe comment en voyage. Ce n'est pas dramatique...

- QUESTION.- Vous avez un emploi du temps chargé pour les prochaines semaines avec le sommet de Bruxelles, puis un deuxième sommet de Bruxelles en décembre, trois sommets avec les Allemands, avec les Espagnols, avec les Italiens. Cela fait un programme très chargé.

- LE PRÉSIDENT.- Mais je résiste assez bien... je dois dire que quelquefois je m'étonne moi-même. Pourquoi ? Parce que j'éprouve beaucoup d'intérêt pour ce que je fais et parce que je crois que je dois le faire. Le reste va presque tout seul.

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez vu, comme moi, les gros titres des journaux d'aujourd'hui. L'enquête d'opinion réalisée par BVA et que les quotidiens régionaux ont publiée ce matin, montre qu'on vous considère un peu comme le Père de la Nation, celui dont le rôle est de s'expliquer publiquement quand cela va mal, et pas seulement, comme on aurait pu le croire, sur les grands sujets du domaine réservé : la politique étrangère...

- LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de domaine réservé, je le répète depuis douze ans et vous ne voulez pas m'écouter.

- QUESTION.- ... du domaine partagé ?

- LE PRÉSIDENT.- Partagé ou pas partagé, il n'y a pas de domaine réservé. On n'en parle pas du tout dans la Constitution.

- QUESTION.- On vous attend aussi sur la montée du chômage, la progression de la pauvreté et de l'exclusion, sur l'immigration, sur l'avenir des retraites et les menaces qui pèsent sur les

acquis sociaux, en général. En fait, les Français trouvent même que vous ne parlez pas beaucoup depuis quelques mois, alors tout cela...

- LE PRESIDENT.- Je n'ai jamais beaucoup parlé.

- QUESTION.- Oui, mais depuis les législatives, vous n'avez pratiquement pas parlé, sauf une fois, le 14 juillet à la bibliothèque d'ailleurs et dans le cadre des journaux télévisés.

- LE PRESIDENT.- Le 14 juillet en général, on le fait dehors. Ce jour-là, il pleuvait ! On s'est réfugié ici. Ce soir, c'est différent, nous sommes en automne et un automne un peu froid. Non, je n'ai pas parlé depuis juillet ... enfin, parlé longuement à des journalistes, devant l'opinion, parce que je pense que je ne dois pas abuser de ce mode d'expression.

- QUESTION.- Alors, monsieur le Président, les Français se déclarent très intéressés, dans le sondage BVA, par le prochain sommet et tous ceux auxquels vous allez participer, notamment vendredi à Bruxelles, mais ils jugent désastreux le bilan actuel de la Communauté européenne : désastreux pour eux-mêmes, personnellement, et désastreux pour la France, alors vous allez avoir ce soir un sacré travail d'explication à faire...

- LE PRESIDENT.- On va en parler.

- QUESTION.- ... d'explication et de proposition... Première partie : l'Europe, le Gatt, la Bosnie, la Russie, vos relations avec M. Eltsine. Deuxième partie, avec Albert du Roy : le jugement que vous portez sur l'action du gouvernement de M. Balladur en matière économique et sociale, le conflit d'Air France bien sûr, avec la nomination du nouveau président, mais aussi la lutte contre le chômage et les menaces qui pèsent sur les acquis sociaux. Enfin, dernière partie, les turbulences de la vie politique française avec Alain Duhamel : la cohabitation qui est une bonne chose pour 61 % des Français, interrogés par BVA, mais aussi les ratés de cette cohabitation et puis aussi l'avenir de la gauche bien entendu et de ses différents leaders, dont M. Tapie, que vous avez couvert de fleurs ici même le 14 juillet.

- LE PRESIDENT.- Je ne comprends pas... couvert de fleurs ?

- QUESTION.- Vous l'avez encensé et vous avez dit que c'était un homme formidable...

- LE PRESIDENT.- J'ai dit que c'était un bon ministre et il me semble - parce que je ne suis pas très compétent - que c'était un bon patron de l'Olympique de Marseille. Cela vous paraît inexact ?

- QUESTION.- Non, cela me paraît exact !

- LE PRESIDENT.- Alors j'ai dit la vérité ! L'Olympique de Marseille est un grand club £ pour le reste, les affaires judiciaires, je n'y connais rien.\

QUESTION.- Avant de commencer sur l'Europe, je voudrais simplement vous poser des questions sur l'Algérie qui connaît des turbulences extrêmement graves avec l'enlèvement de trois de nos compatriotes, l'événement le plus récent. Comment faisons-nous face à cette situation ?

- LE PRESIDENT.- C'est une des situations les plus dramatiques et les plus difficiles que nous ayons à connaître. D'abord, parce que c'est l'Algérie, et quelle histoire entre l'Algérie et la France ! Ensuite, parce que c'est proche de nous, enfin, parce qu'on voit là des élites qui s'affirment, un peuple qui a envie de bouger, d'évoluer, d'entrer de plein fouet dans la vie moderne et qui se heurte à des empêchements de toutes sortes qui l'obligeraient en somme à reculer, alors qu'il voudrait avancer, et cela s'est traduit par la mort. Lorsqu'on s'en prend à des Français - je ne sais pourquoi on en a tué deux l'autre jour, on en enlève trois maintenant - je m'inquiète. Le gouvernement agit, comme moi, demande des explications au gouvernement algérien et surtout demande de veiller autant qu'il lui est possible pour assurer la sécurité des autres, pour préserver leur vie, mais aussi tenter de retrouver ceux qui ont enlevé les Français.

- QUESTION.- Qu'est-ce qu'on peut faire, monsieur le Président, pour éviter que cela ne recommence car c'est cela la question ?

- LE PRESIDENT.- Il y aurait une mesure : organiser au plus vite - le gouvernement s'en préoccupe - le retour de tous les Français qui le voudront en territoire français. C'est une méthode déterminante mais qui pose des problèmes à l'infini. Va-t-on s'en aller de l'Algérie ? On en discute avec le gouvernement algérien et nous en discutons entre nous. Ce que je peux vous dire, c'est que rien, vraiment rien de ce qui est possible n'est négligé à l'heure où je vous parle.\

QUESTION.- On va donc parler du GATT et de l'Europe. Le GATT est la grande affaire du moment avec cette grande négociation entre l'Europe, les Etats-Unis et le reste du monde, avec

moment avec cette grande négociation entre l'Europe, les Etats-Unis et le reste du monde, avec un bras de fer avec les Américains. D'une manière générale, il y a des avantages et puis des inconvénients en matière agricole notamment. Alors, de votre point de vue, c'est-à-dire du point de vue des intérêts du pays, comment pesez vous les avantages et les inconvénients ? Est-ce que les uns l'emportent sur les autres. En d'autres termes, faudra-t-il au bout du compte conclure ?

- LE PRESIDENT.- Le GATT, comme vous le savez, c'est une immense négociation commerciale entre plus de 110 pays dans le monde, et surtout ceux qui comptent par leurs activités commerciales. En soi, aboutir à un accord général, ce serait excellent. Donc, on doit souhaiter l'aboutissement du GATT. Cela, c'est le principe. Mais en pratique ?

- Si l'on doit faire un accord en négligeant les intérêts de quelques partenaires, et pour moi, Président de la République française, cela signifie en mésestimant, en négligeant, et même en offensant les intérêts de la France, alors, cela deviendrait une mauvaise affaire.

- QUESTION.- Est-ce que vous entendez par là que, si les Américains, d'ici le 15 décembre, ne font pas, en l'état actuel des choses, un geste significatif vers les Européens, il faudra aller à la crise, au blocage ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez dit "Les Américains", vous n'avez parlé que des Américains... Cela prouve bien que les Américains sont, pour la France, aujourd'hui, une difficulté importante. C'est vrai que, dans les rapports entre les autres pays et la France, ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui se distinguent par leur dureté dans la négociation commerciale, souvent par une sorte de diktat qui n'est pas supportable. L'agriculture française, puisque vous m'avez parlé de l'agriculture, est la deuxième industrie agro-alimentaire du monde. Les Etats-Unis d'Amérique sont la première et l'on voit bien l'intérêt qu'il pourrait y avoir, du côté de la première puissance, à altérer le développement et la force d'expansion de la deuxième puissance, c'est-à-dire de la France. Dès le premier jour, en 1985, M. Reagan, lorsqu'il m'en a parlé, m'a dit : "On va discuter de l'agriculture", et je lui ai dit : "Non, vous devez discuter de tout, il n'est pas acceptable qu'il n'y ait de débat que sur une partie du commerce international." En fait, les Américains s'en sont tenus là et, constamment, ont ramené la discussion sur l'agriculture. Je comprends très bien que les gouvernements qui se sont succédés aient, d'une façon continue, dit : "Ce n'est pas possible". Si au moins la négociation agricole devait porter sur des données, disons, d'équité, de justice, de sacrifice ou de compromis de part et d'autre, on pourrait l'admettre, mais ce n'est pas le cas.\

QUESTION.- Justement, est-ce qu'il n'y a pas un défaut en France qui consiste à surévaluer les menaces qui pèsent, à travers cet accord, sur l'agriculture et à sous-évaluer, sous-estimer les gains que l'ensemble de l'économie pourrait tirer d'un accord général ?

- LE PRESIDENT.- Peut-être a-t-on cette tendance. Moi, je ne l'ai pas, et si je souhaite l'accord final sur le GATT, c'est parce que je pense que, d'une part, pour l'agriculture, il est encore possible et temps de négocier (nous avons encore deux mois), et que, d'autre part, sur l'ensemble des domaines commerciaux, il serait très important d'aboutir. Nous avons des intérêts considérables. La France est le quatrième pays exportateur dans le monde. Quand on pense qu'avec nos 58 millions d'habitants nous pourrions peser assez peu face à des grands ensembles beaucoup plus peuplés, de centaines de millions d'habitants, nous sommes quatrième ! De ce fait, nous avons intérêt à pouvoir négocier, échanger avec tous les pays du monde. Mais nous devons quand même préserver certains points forts là où notre économie s'arc-boute et fait notre puissance. L'agriculture en fait partie.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous dites qu'un bon aboutissement des négociations du GATT, c'est la prospérité pour la France. Très peu de gens, dans le sondage que nous avons fait faire par BVA, pensent que le GATT peut nous apporter la richesse, contrairement aux arguments de beaucoup d'économistes...

- LE PRESIDENT.- Nous apporter la richesse... Une signature sur un accord mondial à propos du commerce, c'est un avantage pour la France parce que c'est un moyen de relance mondiale, un des éléments qui mettront fin à la crise de récession dont nous souffrons. Mais, je le répète, cette vue générale, qui est juste, ne doit tout de même pas nous conduire à abandonner des intérêts évidents concernant la qualité de la vie, la situation ou l'avenir de larges catégories socio-

professionnelles françaises, et je pense aux agriculteurs. Mais comme je pense aussi aux autres, qui pourraient profiter davantage de la signature du GATT, je pense que nous ne devons pas dire plus tôt qu'il ne faut, ou à n'importe quel prix : "Nous ne signerons pas". Il faut continuer la négociation.

- QUESTION.- On a parlé, on parle de ce bras-de-fer entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Le Japon dégage un excédent commercial de 100 milliards de dollars à peu près chaque année. Est-ce qu'il n'y a pas eu au départ une erreur ? Est-ce qu'il n'y avait pas un intérêt commun à défendre, Européens et Américains, face au Japon ?

- LE PRESIDENT.- Sans aucun doute. Ce ne sont pas spécialement les Européens qui ont commis cette erreur. Ceux qui ont conduit depuis le point de départ la façon dont les négociations ont eu lieu, ce sont les Américains et c'est un des grands reproches que je fais à ces organisations internationales dans lesquelles la seule super-puissance au monde impose trop souvent sa loi. Les Européens manquent souvent d'énergie ou de cohésion. Une des raisons pour lesquelles je me sens si profondément européen, si désireux de voir la construction européenne se parachever, c'est qu'il nous faut être plus forts, et nous serons plus forts à 350 millions d'Européens (c'est le cas actuel des douze de la Communauté, ou à peu près) si nous n'avons qu'une voix pour nous adresser aux Etats-Unis d'Amérique.\

QUESTION.- Alors, justement, on va parler de l'Europe. Auparavant je voudrais vous demander un jugement rapide sur le comportement de la Commission européenne dans ces affaires parce que, dans toute cette négociation, elle est très critiquée en France. Certains disent qu'elle a outrepassé son mandat, et un certain nombre de gens considèrent qu'ils sont mal défendus par le commissaire européen, Leon Brittan.

- LE PRESIDENT.- Je pense que la Commission fait un travail très utile. Ce sont des gens qui passent, à l'heure actuelle, toutes leurs journées, parfois leurs nuits, à défendre de la manière qu'ils pensent bonne les intérêts de l'Europe. Ils sont très compétents, ils travaillent beaucoup. Mais ils ont une tendance bureaucratique. Ils ont tendance à se substituer au pouvoir politique des Etats. C'est pourquoi j'estime que, dans les réformes de l'Europe (c'est déjà commencé avec Maastricht), il faut absolument que le Conseil européen, c'est-à-dire celui qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des douze, ait vraiment pleine autorité pour les choix politiques. Dans l'affaire du GATT et dans l'affaire de Blair House, la Commission a peut-être trop agi sans se reporter assez souvent et assez fermement du côté des gouvernements pour leur demander leur avis. Le gouvernement français n'a jamais donné son accord à la mission dont se sont chargés les deux commissaires européens qui ont donné leur signature sur ce grave dossier agricole.

- QUESTION.- Mais est-ce que, monsieur le Président, à la dernière réunion de Bruxelles, en septembre, sur cette question-là, il n'y a pas eu déjà un début de renversement ? Est-ce qu'on n'a pas signifié aux Américains que les ministres prennent la décision sur Blair House, et non pas les technocrates de la commission ?

- LE PRESIDENT.- Il ne faut pas simplement dire "technocrates". Je l'ai dit moi-même, mais je ne voudrais quand même pas réduire à ce point leur rôle. Je ne veux pas être injuste à l'égard d'hommes et de femmes très remarquables, qui connaissent à fond les problèmes qu'ils traitent. Mais voilà, ils sont tellement engagés dans les actions qu'ils mènent qu'ils finissent par oublier que le pouvoir politique doit avoir le dernier mot. Et le pouvoir politique c'est le Conseil européen.\

QUESTION.- Vous avez prononcé le mot de Maastricht tout à l'heure. Le traité de Maastricht vient d'être définitivement ratifié cette fois et, donc, on va pouvoir l'appliquer. Et c'est à ce moment-là, précisément, que les Français se prononcent à une forte majorité de façon négative sur le bilan de la Communauté, sur le bilan pour eux-mêmes et pour les agriculteurs : c'est un chiffre vertigineux, c'est 80 % !

LE PRESIDENT.- Oui, mais cela, c'est un moment. Il faut dire qu'on a joué de malchance. Le référendum sur Maastricht est passé, a été majoritaire pour les partisans de l'Europe il y a un peu plus d'un an. Il s'est passé beaucoup d'événements depuis un an qui ont été d'ordre plutôt psychologique et économique. La récession économique dans l'ensemble du monde occidental, à partir des Etats-Unis d'Amérique, a fait qu'on s'est aperçu

qu'on s'appauvrisse au lieu de s'enrichir. Ce n'est pas la faute de l'Europe, c'est dans un cadre beaucoup plus vaste et plus général. Mais naturellement, nous sommes là, nous nous occupons de ce qui est notre premier horizon et la plupart de nos compatriotes ont dit : "Eh bien, l'Europe, on en attendait des merveilles, et voilà ce que cela donne " Mais non, ce n'est pas ce que cela donne ! L'Europe n'est pas en cause. D'autre part, il y a eu les guerres, la guerre de l'ex-Yougoslavie, tous les désordres qui se produisent en Russie ou dans l'ancienne Union soviétique, et on a dit : l'impuissance de l'Europe qui n'a pas mis bon ordre à ces massacres, à tout ce sang qui coule, à cet hiver qui s'annonce si désastreux...

- QUESTION.- On va en parler tout-à-l'heure.

- LE PRESIDENT.- ... à Sarajevo, l'Europe n'est pas ce qu'on attendait d'elle. L'Europe, sur ce terrain, n'a pas de pouvoir militaire armé. C'est justement l'application du traité de Maastricht qui permettra de disposer d'une force de ce genre. Il y a bien l'Union de l'Europe occidentale, mais ce n'est encore qu'un cénacle, ce n'est pas une force. QUESTION.- Oui, mais au moment où Maastricht va entrer en application, tout le monde se pose la question de savoir si la Communauté elle-même n'est pas menacée de se défaire. Est-ce que vous croyez à ce jugement qui consiste à dire que la Communauté est aujourd'hui en danger ?

- LE PRESIDENT.- Je ne le crois pas, mais c'est ainsi comme toujours et depuis le début, depuis Jean Monnet, Robert Schuman, Adenauer ou Gasperi, une affaire de volonté. On veut faire l'Europe parce qu'on en est convaincu, parce qu'on pense que c'est bien... Je pense que c'est bien pour la France.

- QUESTION.- "On", qui est-ce justement ? "On", ce n'est pas tout le monde. Il y a un peu de désenchantement sur l'Europe ?

- LE PRESIDENT.- En tout cas, moi, je veux, et je ne suis pas le seul, heureusement. Je pense qu'après une campagne d'explications et après avoir redressé un certain nombre d'erreurs de parcours, l'Europe de Maastricht qui va entrer dans la réalité à partir du 1er novembre prochain devrait faire la démonstration qu'elle est utile à notre pays. Dans l'affaire du GATT, après tout, qu'est-ce qu'on fait ? On compte sur nos partenaires européens - les onze autres puisque nous sommes douze -, et on se tourne vers eux, on leur dit : aidez-nous. Si nous étions tout seuls en face des puissances dont nous avons parlé, les puissances économiques et politiques, nous n'y arriverions pas. On a de la peine à douze parce qu'on n'est pas très cohérent encore, ce n'est pas encore fait, la pâte n'est pas liée, mais cela prouve qu'il n'y a pas assez d'Europe, et non qu'il y a trop d'Europe.\

QUESTION.- Parmi les dangers qui menacent l'Europe aujourd'hui et qui alimentent un peu le pessimisme ambiant, il y a un certain nombre de bons esprits et de personnalités importantes - je pense à Valéry Giscard d'Estaing, à Raymond Barre, à Jacques Delors - qui disent : attention, c'est la conception anglaise de l'Europe qui est en train de regagner du terrain par opposition à une conception franco-allemande. Est-ce que vous mesurez ce danger ?

- LE PRESIDENT.- Naturellement. Ils ont raison de le dire. C'est l'orientation prise depuis quelques mois, mais moi je dis que cela n'est pas évident au point que l'on ne puisse redresser cette situation. Le Conseil européen du 29 de ce mois doit nous servir précisément à la redresser, et je crois que c'est possible et c'est dans nos mains et dans nos esprits. Si on le veut, on le peut. Les relations entre la France et l'Allemagne, j'en ai encore été témoin récemment, sont assez fortes et vivantes pour servir, disons, d'axe au redressement que j'attends.

- QUESTION.- Là encore, il y a un doute sur la relation franco-allemande. Est-ce que vous considérez, aujourd'hui, qu'elle est encore un moteur ? Est-ce qu'elle est encore capable de porter les choses en avant et de braver les opinions publiques qui, des deux côtés, sont réticentes ?

- LE PRESIDENT.- A elle de le démontrer !

- QUESTION.- Comment ?

- LE PRESIDENT.- En agissant, en proposant. Nous allons nous réunir le 29, et qu'est-ce qu'on va faire ? On va constater que le traité de Maastricht va s'appliquer quelques jours après. Jusqu'ici, on a condamné Maastricht alors qu'il n'a pas de réalité. C'était une signature, un texte long, souvent confus, dans un langage technocratique et diplomatique, on ne s'y reconnaît pas

long, souvent comtes, dans un langage technocratique et diplomatique, on ne s'y reconnaît pas. Très bien, mais c'est un bon texte. Il n'a pas de réalité puisqu'il n'est pas ratifié. A partir du 1er novembre, l'expérience va se faire dans la réalité vivante, l'Europe doit se construire à partir de là. Ensuite, le 1er janvier prochain, le 1er janvier 1994, il va falloir passer à une nouvelle phase de l'Union économique. On va mettre en place un institut monétaire qui est en somme la préparation de la future Banque européenne. Il ne faut pas que les difficultés actuelles retardent d'un jour la mise en place de la deuxième phase, du deuxième étage de la construction européenne. Ensuite, il y aura à discuter de l'élargissement, c'est-à-dire qu'un an plus tard, le 1er janvier 1995, il faudrait que les pays demandeurs, qui sont au nombre de quatre, - la Finlande, la Norvège, la Suède et l'Autriche - élargissent la base de l'Europe. Les douze seront quatorze, quinze ou seize.\

QUESTION.- Vous disiez qu'il faut sans tarder mettre en place l'Institut monétaire...

- LE PRESIDENT.- Il faut régler les questions en suspens. Il y a un tas de questions en l'air, il faut les régler.

- QUESTION.- Oui, mais cet été, il y a eu une crise monétaire forte, et les monnaies, au lieu de se rapprocher, se sont éloignées. Donc, les choses sont plus difficiles au point qu'à un moment, le Chancelier allemand avait envisagé de retarder le calendrier de l'union monétaire. Est-ce que vous pensez que ce calendrier doit être retenu ?

- LE PRESIDENT.- Absolument. D'ailleurs, le Chancelier a prononcé une phrase qui a paru équivoque, et constamment, depuis, il a précisé sa pensée. Il ne souhaite pas retarder les échéances et moi non plus. Ensuite, cette construction européenne autour de Maastricht devrait nous servir dans cette crise que nous subissons, à assurer la relance, la croissance. J'entendais hier Michel Rocard évoquer l'hypothèse d'un grand emprunt de 50 milliards d'écus, pour développer les infrastructures, les grands travaux, les grands projets, les moyens de communication, etc., qui permettraient de mettre au travail des centaines de milliers de gens dans tous nos pays qui souffrent du chômage. Je pense qu'il a tout à fait raison et je pense même, parce que je me suis informé auprès de la Commission ce matin, qu'on peut doubler la mise. Si l'on décidait de mettre 100 milliards d'écus à la disposition des différents pays pour réaliser vraiment les infrastructures européennes, on ferait la démonstration que l'Europe est un facteur de croissance, de travail et d'emploi. Tout cela est possible, il faut le faire.

- QUESTION.- Donc, on le saura le 29. Concrètement, est-ce qu'on peut avoir...

- LE PRESIDENT.- Permettez... nous avons deux conseils en vue, le 29 octobre c'est un conseil extraordinaire. Il n'était pas prévu, c'est Helmut Kohl et moi qui l'avons demandé, précisément en pensant qu'il y avait ce moment d'inquiétude, d'incertitude, de doutes et qu'il fallait vaincre le scepticisme. Et puis, au début décembre, il y aura le Conseil européen traditionnel qui devra mettre un point final aux interrogations d'aujourd'hui.

- QUESTION.- Et entre les deux sommets, vous aurez rencontré nos principaux partenaires, vous, monsieur le Président de la République ?

- LE PRESIDENT.- Oui, naturellement, c'est un peu ce que je dois faire. Je les rencontre, je vais les voir, ils viennent ici, c'est un échange permanent. Le problème de l'Europe aujourd'hui, c'est qu'on est toujours dans les avions, plus rarement dans les trains et je me demande comment font les ministres des affaires étrangères !

-\

QUESTION.- Petite parenthèse avant de terminer sur l'Europe : dans ses Mémoires, Mme Thatcher, qui a été Premier ministre de Grande-Bretagne pendant une grande période, vous fait le reproche d'avoir, à un moment décisif, celui de l'unification de l'Allemagne, fait le choix de l'alliance franco-allemande alors qu'elle aurait voulu vous voir en quelque sorte constituer un axe Paris-Londres pour faire face à l'Allemagne. Comment expliquez-vous cette attitude anglaise dont on a l'impression, aujourd'hui, qu'au fond les successeurs de Mme Thatcher la prolongent d'une certaine façon ?

- LE PRESIDENT.- J'ai toujours recherché l'amitié britannique, et les relations sont amicales, mais elles ne se sont jamais traduites dans les faits.

- QUESTION.- Pourquoi ?

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'il y a des raisons proprement britanniques qui veulent que ce pays suive, je ne dirai pas aveuglément mais plus souvent peut-être que cela ne le mériterait, la politique américaine. Il est plus attiré par l'océan et l'espace extérieur que par le continent européen. Mais enfin, il y a peut-être aussi, en dépit de l'Entente cordiale, qui va bientôt avoir un siècle, une sorte de prudence instinctive des Anglais à l'égard des Français et des Français à l'égard des Anglais. Bref, nous avons bâti depuis la fin de la dernière Guerre mondiale une amitié très forte, autour de projets très concrets, avec l'Allemagne. Je suis tout à fait disposé, j'ai dit que je le désirais, à établir avec la Grande-Bretagne une amitié active et constructive, mais je ne veux pas que ce soit au prix d'une brisure dans l'amitié franco-allemande, et je ne veux pas que ce soit aux dépens de la construction européenne des douze. A partir du moment où tel est mon sentiment, si Mme Thatcher et les autres ont voulu ou veulent m'entraîner dans une amitié exclusive qui serait destructrice de ce à quoi je travaille depuis si longtemps, c'est-à-dire l'Europe, l'Europe communautaire, à ce moment-là, bien entendu je choisis la ligne qui est la mienne et que je viens de dire : l'amitié allemande et la construction de l'Europe. Mme Thatcher, au fond, a raison de se plaindre.\

QUESTION.- Le chômage qui est aujourd'hui fortement présent en Europe alimente toute une discussion, tout un débat sur le point de savoir s'il faut se protéger aux frontières de l'Europe.

- Est-ce que cette Europe que vous souhaitez continuer à bâtir doit se protéger davantage, parce qu'aujourd'hui c'est la zone la plus ouverte par rapport aux Etats-Unis comme par rapport au Japon ? LE PRESIDENT.- Vous voulez dire se protéger de l'immigration ?

- QUESTION.- Non, se protéger des importations de marchandises et des services, à travers des tarifs, etc. Parce que là elle continue d'être engagée sur la voie du libre échange et certains disent : il faut maintenant protéger les frontières.

- LE PRESIDENT.- Il faut faire en France ce qu'il faut pour ne pas être désavantagé. Quand j'entends chanter constamment le refrain du libre échange et que je constate que le Japon reste fermé le plus souvent aux marchandises extérieures, pas par la loi, par les usages, par les réactions traditionnelles d'une société elle-même fermée, lorsque je constate que la législation américaine et les pratiques américaines empêchent nos produits dans nombre de cas de pénétrer en Amérique, lorsque je vois ce qui se passe sur le textile par exemple, les droits de douane qui existent, cela prouve bien qu'il y a des mesures de protection là-bas et, naturellement, cela doit nous entraîner à en prendre nous-mêmes.

- Mais ce que je souhaite, c'est qu'il n'y en ait plus ni là, ni ailleurs. Il faut mettre tout sur la table, et si l'on parle du libre échange, de disparition du protectionnisme, il faut que les Etats-Unis d'Amérique et le Japon donnent l'exemple. Et l'on s'apercevra qu'aujourd'hui la France est plus ouverte aux marchés de l'extérieur que ces deux grandes puissances.

- QUESTION.- Et s'ils ne donnent pas l'exemple, est-ce qu'il faut se protéger sinon aux frontières françaises, du moins aux nouvelles frontières européennes ?

- LE PRESIDENT.- L'Europe a été construite sur cette base : il y a une préférence entre les pays communautaires, depuis le traité de Rome. Mais je suis tout prêt à renoncer à cette protection si nous parvenions à vaincre l'espèce de refus de ceux qui n'ont à la bouche que les mots de "libre échange", "libéralisme" et qui le pratiquent si peu.\

QUESTION.- Bien. On va peut-être terminer avec un certain nombre de questions en quittant, sans le quitter vraiment, le théâtre européen, parce qu'on y a fait allusion tout à l'heure, il se prépare un second hiver de guerre à Sarajevo. Alors dans cette situation où le Haut Commissariat pour les réfugiés avertit que nous sommes au "seuil d'une nouvelle catastrophe humanitaire", ce sont les termes qu'il emploie, que faire ? Est-ce que l'Europe est décidée à faire quelque chose ? Peut-elle encore faire quelque chose de plus que ce qu'elle fait déjà ?

- LE PRESIDENT.- C'est ce que je voulais vous dire lorsque nous avons parlé des travaux du Conseil européen d'octobre. Il faut absolument répondre à quelques urgences de politique extérieure, et la première d'entre elles, c'est ce que vous venez de dire : la guerre, le sang et la famine à Sarajevo et dans d'autres villes de l'ancienne Yougoslavie. Je me suis toujours opposé à ce que pouvait signifier l'engagement militaire de la France pour d'autres causes que des causes

humanitaires. Je ne veux pas que la France soit engagée dans un conflit qui serait insupportable pour nous. Mais peut-on aussi laisser ces gens dont on voit le visage sur les images qui nous sont présentées, des visages de malheur et de désespoir, peut-on les laisser tels qu'ils sont ?

- J'estime qu'il faut faire une démonstration humanitaire de grande importance, en ouvrant par exemple, la route qui va de Split en Croatie jusqu'à Sarajevo, et négocier dur avec les pays qu'il faut traverser et avec les voisins qui pourraient militairement intervenir, pour que le ravitaillement soit assuré. Ce qui veut dire que l'aide humanitaire devrait être assortie d'une protection militaire de ceux qui s'en chargeraient. Je pense qu'on peut avoir sur ce terrain-là un soutien américain, et je pense que les différents belligérants hésiteraient à nous empêcher d'agir s'ils sentaient notre détermination.

- Je pense qu'il faut en même temps adopter des crédits importants pour que ces villes et ces gens ne meurent pas. Mais dès le mois de novembre, c'est-à-dire le mois prochain, il faut commencer de forcer la route humanitaire qui mène à Sarajevo. Je ne vois pas beaucoup d'autres moyens, sinon psychologiques et moraux, - ils ne sont pas négligeables - mais on nous a habitués, depuis quelques années maintenant que cette guerre dure, à montrer bien peu de considération pour les arguments de la morale.

- QUESTION.- Donc, vous ferez des propositions, monsieur le Président, au prochain sommet de Bruxelles sur cette question ?

- LE PRESIDENT.- Nous en avons déjà parlé avec le gouvernement français, M. Balladur, M. Juppé, M. Léotard, je pense qu'ils sont tout à fait sur cette longueur d'onde.\

QUESTION.- Un petit peu plus loin, à l'est encore, il y a eu récemment une épreuve de force à Moscou : le parlement pris d'assaut et un Boris Eltsine qui nous montre aujourd'hui des pratiques autoritaires. Alors est-ce que nous avons raison de continuer de le soutenir comme nous le soutenons, puisque nous sommes censés soutenir un démocrate et qu'il n'a plus l'air tellement démocrate ? Ou est-ce que c'est une façon trop rapide de voir les choses ?

- LE PRESIDENT.- Si vous pensez qu'il est plutôt moins démocrate que les autres, alors on a eu tort de le soutenir. Les analyses du moment, tout son passé, en tout cas récent, ces dernières années, plaident pour lui, et laissent penser que malgré tout il y a plus de chances pour la démocratie et pour la réforme en aidant l'actuel président de Russie qu'en agissant en faveur de ses adversaires. Mais c'est à lui de faire la démonstration.

- Il est vrai que c'est un temps de crise dure à Moscou, en Russie, que commencent à se répandre là-bas des pratiques que je déplore, qui ne peuvent plus s'appeler une marche vers la démocratie. Mais il faut qu'il reprenne son souffle, Boris Eltsine, s'il veut continuer d'être aidé. Je pense qu'il le reprendra, en tous cas je l'espère.\

QUESTION.- Je vais vous poser une question sur un événement qui a été révélé par la presse américaine : un chercheur américain de l'université de Washington réalise, pour les besoins de ses expériences, des clones d'embryons humains, c'est-à-dire qu'il crée des êtres parfaitement jumeaux d'autres êtres déjà existants à titre tout à fait éphémère, mais enfin un peu comme on ferait des photocopies. Quelle est votre réaction, vous qui avez créé le Comité d'éthique il y a dix ans ?

- LE PRESIDENT.- Je sais bien que cela se pratique déjà pour les végétaux ou pour les animaux.

- QUESTION.- Pour les animaux, oui mais jamais on n'avait osé toucher à des embryons humains.

- LE PRESIDENT.- Dans certains cas, certains grands médecins et certains grands chercheurs recommandent cette méthode pour permettre à des femmes d'avoir des enfants. Mais sous la forme où vous le présentez, avec la possibilité d'avoir, comme vous le dites, toute une série de copies d'individus à l'identique, moi personnellement, cela m'effraie. Je ne peux même pas supporter cette idée. Peut-être est-ce que je suis en retard sur le progrès, en tout cas sur le progrès scientifique, certainement, mais sur le progrès moral, je crois être plutôt en phase. Je trouve cela insupportable !

- Mais enfin ce n'est pas à moi qu'il appartient de juger. J'ai créé ce Comité d'éthique national composé de personnalités qualifiées qui doivent travailler sur ce sujet, qui ont commencé de le faire. J'ai même commencé de mettre en place il y a quelque temps un comité d'éthique international. Voilà un beau sujet. Mais vraiment, que l'on puisse fabriquer par certaines, par



international. voilà un beau sujet. mais vraiment, que l'on puisse fabriquer par centaines, par milliers, par dizaines de milliers le même personnage...

- QUESTION.- C'est terrifiant !

- LE PRESIDENT.- Cela me paraît ressembler de plus en plus aux romans de science fiction qui nous paraissent les plus effrayants : je pense au "Meilleur des Mondes" d'Aldous Huxley. Et je pense que si l'humanité devait aller vers cela, ce serait une terrible régression.

- QUESTION.- Et vous ne regrettez pas, monsieur le Président, que le précédent gouvernement, le gouvernement de M. Bérégovoy, n'ait pas réussi à faire aboutir les trois projets de loi sur l'éthique qui étaient en préparation ?

- LE PRESIDENT.- Il faut toujours du temps pour cela, et je pense que tout gouvernement de la République qui s'inspire des grands principes qui au fond occupent nos esprits depuis plusieurs siècles, qui font que la France est la France, qui font les choix historiques de la France, ceux qui font que la France dispose d'un rang et d'une réputation dans le monde entier, tous ceux-là seront contraints, mais ils le pensent eux-mêmes sans doute, d'aller dans le sens de l'éthique. Et ils ne pourront pas laisser pratiquer les manipulations scientifiques, génétiques, en particulier, qui aboutiraient à de tels résultats. Mais enfin, il faut que les comités, que les experts choisis pour cela se prononcent car il peut exister des cas, je l'ai dit tout à l'heure, où la joie qu'une femme peut avoir en ayant un enfant, l'accomplissement que cela représente pour un couple, il peut y avoir des cas dans lesquels cette pratique peut être utile. Mais qu'elle soit surveillée de près.

QUESTION.- Dans le domaine économique et social, avec ce pouvoir un peu à deux têtes qu'est la cohabitation, quelle est votre part de responsabilité ? Est-ce que vous pouvez peser sur les choix de la France en matière économique et sociale ?

- LE PRESIDENT.- Sur la politique économique et sociale de la France, j'espère pouvoir peser par le conseil et par l'opinion que j'exprime devant les Français. Mais il y a une majorité en France, une majorité parlementaire, une majorité politique et ce n'est pas moi qui l'ai choisie, ce sont les Français au mois de mars dernier. Cette majorité doit disposer des pouvoirs que la République attribue à une majorité politique dans une République. Alors, je peux aider à infléchir ou à corriger parce que j'ai quand même quelque expérience et la fonction que j'occupe me confère certains droits. Car je suis responsable, je suis le premier responsable devant l'histoire et devant nos contemporains, du visage que prend et que prendra la France dans le monde.

- QUESTION.- Il y a depuis quelques jours, et il y a encore, un conflit dur, un conflit social qui est celui d'Air France. Est-ce qu'il vous apparaît, ce conflit, comme une marque de rupture ou de saturation devant les restructurations industrielles qui ont été nombreuses depuis quelques années ?

- LE PRESIDENT.- Des restructurations sont souvent nécessaires.

- QUESTION.- Mais est-ce que c'est un tournant aujourd'hui ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas le dire. Vous posez une question à laquelle je ne peux pas répondre. Je pense que le tournant est déjà amorcé avant l'affaire d'Air France mais je pense que l'affaire d'Air France peut prendre une tournure de démonstration, une valeur exemplaire qui aurait une portée durable. Le gouvernement doit y prendre tout à fait garde.

QUESTION.- Aujourd'hui, on a vu par exemple la coordination rurale, donc les agriculteurs les plus combattifs, apporter leur soutien aux grévistes d'Air France. Est-ce qu'il n'y a pas là une espèce de coagulation des mécontentements ? Vous savez qu'il y a toujours le fantasme en France de mai 68. Est-ce que cela va recommencer ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas mai 68. Je pense que ce risque existe toujours, en effet. Il y a déjà beaucoup de gens qui sont malheureux. S'ils additionnent tous leurs mécontentements, cela risque de peser lourd. C'est tout ce que je peux dire. Mais l'affaire d'Air France, il faut aussi la circonscrire. Je pense que plusieurs plans, il y en a eu au moins trois...

- QUESTION.- Des plans sociaux d'Air France ?

- LE PRESIDENT.-... Sociaux ou non, pour le redressement de cette entreprise. Cela commence à faire beaucoup. Cela prouve qu'aucun des gouvernements n'a été jusqu'ici en mesure d'aller jusqu'au bout d'un plan cohérent. Donc, il y a une résistance. Cela prouve aussi sans doute que ces plans n'étaient pas satisfaisants pour les gens auxquels ils s'adressent, c'est-à-dire pour le

personnel d'Air France. Il y a tout le public français qui est intéressé par la bonne marche d'une grande compagnie d'aviation, il y a tous ceux qui prennent l'avion que cela intéresse au premier chef, mais aussi ceux qui y travaillent. Et ceux qui y travaillent ont eu le sentiment, sans aucun doute, je ne suis pas le premier à le dire, d'une injustice dans la manière dont les plans ont été faits.

- QUESTION.- Le fait que le gouvernement ait reculé en retirant le plan précédent vous semble-t-il signe de fragilité de sa part ?

- LE PRESIDENT.- Je ne veux pas porter de jugement. Je pense que quand on dit "Je ne reculerai pas", le fait ensuite de traiter n'est pas un signe de force. Mais il n'est pas mauvais de reconnaître qu'on se trompe aussi.

- Donc, c'est de la manière dont les choses vont être traitées maintenant que la démonstration sera faite dans un sens ou dans l'autre.

- Le gouvernement de la République est toujours partie prenante dans un conflit de cette importance. Les plans qui se sont succédés ont toujours été des plans acceptés par les gouvernements. Le gouvernement ne peut pas rejeter la responsabilité sur un fonctionnaire, sur un Président Directeur Général, sur un Président tout seul, c'est le gouvernement lui-même qui s'y est engagé. Il est pleinement responsable, c'est-à-dire qu'il a le droit d'en faire plus ou d'en faire moins et il a le droit d'adapter sa tactique aux éléments qu'il rencontre, aux résistances qui sont devant lui et puis, il a le devoir d'être juste. Et il est vrai que ce qui a été dit par les grévistes était frappé souvent au coin du bon sens. Il ne faut pas que ce soient les plus petits et les plus démunis qui soient les victimes des grandes transformations auxquelles ont est en train d'assister.\

QUESTION.- Dans le sondage auquel nous avons procédé, il y a une préoccupation évidemment dominante de très très loin sur toutes les autres, c'est le chômage. Le 14 juillet, dans votre interview télévisée, vous aviez dit qu'en matière de chômage ou de lutte pour l'emploi tout avait été essayé. Est-ce que le grand débat autour du partage du travail aujourd'hui vous semble être une nouvelle façon non encore essayée de régler ce problème ?

- LE PRESIDENT.- C'est ce que je voulais dire et qui a peut-être été mal compris. Tout ce qui est classique, soit par l'économie, soit par le social, pour lutter contre le chômage a échoué. Pas simplement en France, mais aussi dans l'ensemble des pays industriels d'Occident. Il faut donc en tirer la conclusion qu'il faut changer de méthode. Et je considère que le grand débat qui n'annule pas les autres, le débat sur la formation poussée, la formation des travailleurs de toutes sortes, à tous les échelons, c'est nécessaire, bien entendu. Tenir compte, lorsqu'on développe la technologie des conséquences que comportera telle ou telle application pratique d'une nouvelle invention, les conséquences humaines, il faut en tenir compte. Mais il n'empêche que le débat sur le partage du travail, sur la réduction du temps de travail est une donnée nouvelle que j'approuve. Je suis heureux que cette discussion ait lieu. Quant au contenu, bien entendu, il faut en discuter.

- QUESTION.- Justement, discutons-en : la semaine des 32 heures ou des 4 jours : quel est votre sentiment ?

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'il faut se garder des données abstraites dans ce domaine. Les 32 heures, ou plutôt les 4 jours, cela a le mérite d'être parlant, d'être clair, d'avoir une signification. Il y a eu la bataille des 40 heures du Front Populaire. Vous savez, les luttes du 19e siècle qui ont été des luttes terribles pour la classe ouvrière, pour le prolétariat, ont souvent été cristallisées autour du temps de travail : on travaillait 60 heures...

- QUESTION.- 80 même : 80 heures !

- LE PRESIDENT.- 80, et même des enfants, des femmes et des enfants de moins de 10 ans qui travaillaient 14 heures par jour dans le fond de la mine. Donc, c'est une des grandes batailles ayant le plus de signification pour le peuple des travailleurs (je suis obligé de les appeler comme ça parce que c'est bien la réalité). Donc, ça va dans ce sens et cette bataille pour les 4 jours me paraît éminemment sympathique. Simplement, il ne faut pas que ce soit une sorte d'illusion lyrique. Il faut tenir compte d'éléments qui sont indispensables. D'abord, il faut tenir compte des

droits des travailleurs, c'est-à-dire en particulier du salaire.\

QUESTION.- Justement, j'allais y venir. C'est la grande question que tout le monde se pose.

- LE PRESIDENT.- On ne peut pas réduire le salaire de gens qui gagnent par exemple aujourd'hui (peut-être presque la moitié des salariés français) 7000F par mois au moins. A quoi allez-vous les réduire ? pour ne pas réduire le salaire, il faut apporter une compensation égale à l'employeur. Cela peut s'imaginer.

- QUESTION.- C'est un point sur lequel tout le monde s'interroge dans ce débat-là. En ce qui concerne en tout cas les salaires modestes, vous seriez pour une diminution du temps de travail sans que cela pèse sur les salaires ?

- LE PRESIDENT.- Je ne dis pas sans diminution mais ce n'est pas aux salariés modestes d'en faire les frais. Il faut donc qu'il y ait des mesures de compensation et ces mesures de compensation ne peuvent venir que d'une redistribution des revenus ou d'une intervention de l'Etat. Mais il faut tenir compte aussi d'autres éléments : il faut veiller à la compétitivité des entreprises.

- La France ne peut pas se lancer toute seule dans une aventure de ce type, aventure vraisemblablement très féconde, tandis que dans d'autres pays, et surtout voisins au sein de la Communauté, c'est une discussion à avoir.

- QUESTION.- L'Allemagne va dans un sens différent...

- LE PRESIDENT.- Quand on a une grande idée, cela ne se fait pas d'un coup. La société n'est pas faite pour cela. Il faut donc modifier la société. Il faut peser, peser par l'action politique, psychologique et économique pour arriver à se faire comprendre.

- Les 40 heures, on en a parlé pendant trois-quarts de siècle !

- QUESTION.- Au moment où vous dites "partage du temps de travail, diminution du temps de travail, et des horaires de travail, les 35 heures en Allemagne sont remises en cause.

- LE PRESIDENT.- Je sais, je sais... en vérité, l'Allemagne connaît à l'heure actuelle une épreuve assez lourde non seulement avec l'unification et la situation très difficile que connaissent les Länders, l'ancienne Allemagne de l'Est, et puis l'inflation a repris. Ce sont des mesures de circonstance, qui peuvent contredire effectivement cette orientation de fond que représente le partage du travail.

- Dans la manière de négocier, on ne peut pas dire 32 heures, on ne peut pas dire, 36, 35, 34 ou 33 heures... laissons les partenaires naturellement décider.

- C'est pourquoi il faut absolument organiser une discussion sur la réduction du temps de travail, branche par branche, quelquefois entreprise par entreprise.

- Il faut adapter cette nouvelle réalité à la réalité profonde, et économique des entreprises.

- Si donc on veut assurer la compétitivité des entreprises, l'intervention de la collectivité nationale, de l'Etat, doit se faire pour les salariés au-dessous de 10000 francs par mois. Je vous ai dit que pour la moitié des salaires c'était 7000 francs. Avec moins de 10000 francs par mois, ça ne doit pas être facile de vivre. Il faut comprendre ceux qui sont déjà victimes de l'injustice sociale. J'ai parlé de compensation. Qui peut mieux parler de compensation que les intéressés eux-mêmes, les syndicats, le patronat...

- QUESTION.- Justement...

- LE PRESIDENT.- Branche par branche, il faut qu'il y ait une organisation de la discussion.\

QUESTION.- Parmi ces partenaires naturels dont vous parlez, est-ce que d'une façon générale, le patronat français vous semble, sur ce plan-là, sur le terrain social, sur le terrain de l'emploi, suffisamment audacieux ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas sa caractéristique principale.

- QUESTION.- Vous êtes dans vos fonctions, garant de la cohésion sociale. Vous en avez souvent parlé. Est-ce qu'il vous semble aujourd'hui, que la cohésion sociale de la France, avec le chômage, la grande pauvreté, est menacée ? Vous en avez en effet assez parlé.

- LE PRESIDENT.- La cohésion sociale le sera si on ne cherche pas à défendre l'intérêt de ces millions de gens qui sont considérés comme des petites gens, les salariés modestes mais aussi ceux qui ne sont pas salariés et qui sont à la limite de l'exclusion. A ce moment-là, cette cohésion sera menacée. Il faut veiller à ce qu'un certain nombre de grandes lois sociales soient respectées

sera menacée. Il faut veiller à ce qu'un certain nombre de grandes lois sociales soient respectées.

- QUESTION.-... que le gouvernement fera respecter ?

- LE PRESIDENT.- Je ne porte pas de jugement. Je ne vous donnerai pas l'occasion d'engager, entre le gouvernement et moi une polémique. Je vous ai dit que le gouvernement, c'est le produit d'une majorité. Cette majorité n'est point la mienne, mais celle des Français. Mon rôle est de respecter la volonté des Français. Cela ne veut pas dire que j'approuve. Je considère que j'ai un devoir, et ce devoir s'impose à moi. Quand je parle avec M. Balladur, qui est le Premier ministre, un homme très estimable avec lequel on peut toujours discuter, je ne cache pas ma pensée.

- Par exemple, je trouve, si l'on s'en prend, puisqu'il le faut, au problème de la sécurité sociale, si l'on réduit les remboursements aux pauvres gens, leurs modestes contributions des soins qu'ils doivent supporter dans des hôpitaux, parfois de longue durée, on ajoute à leurs difficultés, parfois à leur misère. Une angoisse tragique : seront-ils soignés jusqu'au bout ? De la même façon, je suis un partisan fervent de la retraite à 60 ans. On oublie toujours de dire quand on parle de cela que la retraite à 60 ans - que le gouvernement Mauroy sous mon autorité a fait adopter par le Parlement il y a maintenant pas mal d'années, peu après ma première élection - on oublie toujours de dire que cela s'adresse à des volontaires, à ceux qui le veulent. Beaucoup de gens ne veulent pas partir. Ceux qui ont accompli pendant très longtemps plus de 37 ans de travaux pénibles sont fatigués, épuisés. Ils ont envie de vivre un peu. Je ne veux pas que l'on allonge ce délai.

QUESTION.- Justement, sur les retraites, les prestations sociales, sur les retraites le mouvement qui consiste aujourd'hui à allonger le nombre des années d'activité pour toucher la retraite à temps plein...

- LE PRESIDENT.- Cela a des limites naturellement avec la retraite à 60 ans ! Il faut absolument adapter ces mesures au respect de la loi.

- QUESTION.- Est-ce que c'est un de ces acquis sociaux ?

- LE PRESIDENT.- Cela m'ennuie de voir des gens travailler davantage puisque c'est une faculté qui est donnée. Je désire qu'un tas de gens, qui travaillent beaucoup et durement, qui sont épuisés dans leur santé et qui ont envie de vivre un peu, de voir leurs femmes et leurs enfants, de se distraire, de ne pas être toujours penchés sur un travail pénible, puissent partir à 60 ans. Je n'oblige pas les autres à le faire.

- QUESTION.- Cette modification de la durée de cotisation, est-ce que c'est un de ces acquis sociaux dont vous avez dit que vous en seriez garant et que vous ne voulez pas laisser toucher ?

- LE PRESIDENT.- Je ne laisse pas, cela dépend de la loi et la loi est votée par les Assemblées parlementaires. Quand les Assemblées parlementaires ont voté une loi, il ne me reste qu'une chose à faire dans les 15 jours : à la signer. Ou alors, je manque à mon devoir de chef d'Etat dans une démocratie parlementaire, ce qui est le cas de la France. Il n'empêche que je le déplore. Je l'ai dit, je ne dis pas toujours cela en le criant sur les toits, je le dis aux responsables. Je ne prête pas au gouvernement actuel et à son chef des intentions meurtrières à l'égard des droits sociaux. Je dis simplement : faisons attention. Les mesures d'économie et de gestion sont souvent nécessaires mais il faut toujours penser qu'elles ne doivent pas frapper les gens qui n'ont pas les moyens de se défendre.

QUESTION.- Pour en revenir au domaine économique général, il y a une politique qui a été celle de plusieurs gouvernements successifs de droite ou de gauche en France, dite politique du franc fort, du franc stable. Cette politique est contestée aujourd'hui autant à gauche qu'à droite par certains patrons, par certains économistes plus qu'elle ne l'était avant. Est-ce que vous vous posez des questions ?

- LE PRESIDENT.- Je me pose toujours des questions. Mais finalement je me suis rallié à l'idée du franc fort parce que j'ai constaté que c'était dans les pays à monnaie forte qu'il y avait quand même les meilleures sorties de chômage, les meilleurs maintiens de l'emploi. Il doit donc y avoir un rapport entre les deux choses. Et puis, qu'est-ce que cela veut dire de préconiser une monnaie faible ? Il faut renverser l'argument. Ce serait ennuyeux d'avouer que l'on va travailler pour avoir une monnaie faible. C'est une astuce pour certains économistes. En effet, avec une monnaie faible, on ramasse davantage de marchés... provisoirement, cela ne dure pas.

- QUESTION.- C'est un problème de compétitivité.

- LE PRESIDENT.- Une monnaie faible, c'est le reflet de l'économie. Si l'économie est forte, la monnaie est forte. Si la monnaie est forte, l'économie est en bonne santé. Aujourd'hui, c'est un peu difficile, je le reconnais. Personnellement, je crois que c'est une bonne façon de faire.\

QUESTION.- Actuellement, le gouvernement procède à un certain nombre de privatisations, notamment la plus récente, celle de la BNP. Certains disent que la BNP, grande banque française, a été sous-évaluée, sous-estimée, bradée.

- LE PRESIDENT.- 240 F !

- QUESTION.- 240F l'action !

- LE PRESIDENT.- Que les économistes et les financiers s'expriment ! Certains ont fait plutôt une bonne affaire. Je parle de ceux qui sont devenus actionnaires de la BNP. Je n'interviens pas dans ce genre de choses, je ne suis pas partisan des privatisations de manière générale. J'admets que dans les domaines où il y a concurrence sur le marché j'aie pu donner mon aval à des cessions d'actifs publics chaque fois qu'il s'agissait de cela. Lorsqu'il s'agit d'entreprises ou de sociétés qui me paraissent être le corps, le centre même de la puissance de l'Etat et du pays, alors je suis plus réticent.

- QUESTION.- Vous avez mis en garde contre la privatisation de Elf notamment, et de quelques autres entreprises.

- LE PRESIDENT.- Elf, c'est le pétrole. Dès 1926, c'était sous Poincaré, qui n'était pas un modèle de socialisme, on s'est organisé pour essayer de défendre la capacité pour la France de disposer de pétrole. Il faut faire très attention, il ne faut pas que les intérêts privés prennent le dessus, mais à la suite de mon observation, (peut-être a-t-elle été utile, peut-être y a-t-il pensé tout seul), M. Balladur a maintenu une base de présence publique de l'Etat qui devrait permettre d'éviter de grosses catastrophes. Il y a aussi Air France, l'Aérospatiale.

- QUESTION.- Pour l'instant, il n'est pas question de la privatiser ?

- LE PRESIDENT.- L'Aérospatiale fait partie de la liste, mais pour l'instant - je l'ai dit au Premier ministre, donc je peux me permettre de le dire aux Français qui sont là - sa privatisation me paraîtrait insupportable, parce que cela touche à la défense, à la technologie, à la recherche de la France dans ce qu'elle a de meilleur. Je ne vois pas la raison pour laquelle on laisserait les intérêts privés et le cas échéant les étrangers libres de tirer le meilleur profit de ce qui représente le meilleur de la recherche française.

- QUESTION.- En dehors des privatisations, il y a un certain nombre de grands responsables d'entreprises qui changent, est-ce que vous avez le sentiment d'une chasse aux sorcières comme on dit ? En 1988, vous avez utilisé ce mot : au moment où vous vous représentiez, vous avez parlé d'une menace d'un "Etat RPR", est-ce qu'il y a une menace de genre-là aujourd'hui ?

- LE PRESIDENT.- Ceux qui gouvernent ont toujours cette tendance, les uns et les autres, alors ceux qui ne gouvernent pas le dénoncent et lorsque les élections arrivent, disent : on ne fera pas comme cela. S'ils font comme cela, c'est pitoyable, mais ça se remarque ou ça se remarquera, croyez-le.\

QUESTION.- Si on se fonde sur le sondage BVA il y a une nette majorité de Français qui considère que la cohabitation fonctionne bien. Est-ce que vous faites partie de cette majorité de Français ?

- LE PRESIDENT.- Oui, étant donné la situation très difficile que le Premier ministre et moi avons à gérer, je pense que nous le faisons dans l'intérêt du pays et que nous devons passer par dessus certaines de nos convictions pour parvenir à préserver cet équilibre institutionnel qui assure tout de même, pour une large part, la sécurité des Français.

- Il ne serait pas bon pour la France de vivre dans un désordre institutionnel permanent et je ne suis pas pour autant un théoricien de la cohabitation, mais je la vis et la vivant je préfère que cela se passe bien pour l'intérêt général.

- QUESTION.- Le même sondage considère encore plus largement que cela se passe mieux que cela n'avait été le cas entre 1986 et 1988. Là aussi, est-ce que vous êtes d'accord avec la majorité des Français ou pas ?

- LE PRESIDENT.- Plutôt, mais il faut dire qu'avec la description que vous faites vous tous, vous les journalistes, de la cohabitation de 1986, naturellement je comprends très bien que les Français n'aient pas envie d'y revenir...

- QUESTION.- Et vous-même ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que cela a été exagéré.

- QUESTION.- Vous regrettez Jacques Chirac ?

- LE PRESIDENT.- Non, non, je ne veux pas plaisanter sur ce sujet (j'ai le droit de le faire naturellement), je pense qu'on a un peu caricaturé cette première cohabitation. Je vois encore M. Chirac... au fond, cela s'est gâté à la fin, parce que le Premier ministre et le Président de la République étaient tous deux candidats à l'élection présidentielle, ce n'était pas une situation rêvée.

- Au point de départ, il y a eu une grande difficulté qui a été celle des ordonnances, mais moi je n'étais pas obligé par la Constitution de les signer, je ne les ai pas signées. Je ne veux pas être complaisant, je fais ce que la loi suprême m'ordonne, mais je n'en fais pas plus, c'est quand même bien normal.

- Mes rapports avec M. Chirac sont souvent déformés, vous savez, j'ai toujours reconnu ses qualités et il en a...

- QUESTION.- Par exemple ?

- LE PRESIDENT.- Eh bien, il est travailleur, il est compétent et c'est un homme qui aime le service public, mais je ne suis pas venu là pour décerner... QUESTION.- Vous êtes bien placé pour le juger, puisque vous pouvez comparer. Alors, par exemple, quelles différences voyez vous dans le fonctionnement parce qu'on est au coeur de l'Etat ...

- LE PRESIDENT.- C'est souvent aussi une question de caractère, disons qu'il est plus difficile dans la vie quotidienne, mais je ne veux pas faire de procès à distance. Je ne sais pas si cette cohabitation de 1986 n'était pas heureuse & on y a mis un terme par l'élection présidentielle de 1988. Celle de 1993 est quand même riche de la première expérience et le Premier ministre que j'ai choisi a beaucoup de fermeté, de conviction, il est fidèle à sa majorité, mais il a un tempérament qui lui permet d'aborder chaque problème avec moi dans des termes qui ne sont pas, a priori, antagonistes. Voilà, cela durera ce que cela durera.\

QUESTION.- Est-ce que vous direz qu'Edouard Balladur est ce que l'on appelle un homme d'Etat ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas un distributeur de prix mais je pense en effet qu'il l'est. C'est un honnête homme qui défend ses idées, qui les représente, idées qui ne sont pas les miennes. Sa majorité m'a combattu, je l'ai combattue et je la combattrais très facilement de nouveau s'il le fallait. Donc, il faut s'arranger avec cela mais j'ai l'impression que les Français le comprennent bien et préfèrent de beaucoup que l'on fasse l'effort sur soi-même de dominer ses propres choix et ses propres passions parce que l'intérêt général doit être notre obligation. Pourquoi sommes-nous là, sinon pour servir la France ?

- QUESTION.- Justement, il y a une question que l'on se pose souvent qui est importante : avec la cohabitation, c'est-à-dire à la fois un Président de la République qui a beaucoup de pouvoirs, un Premier ministre qui en a beaucoup aussi, est-ce que, quand il y a une grande négociation internationale comme celle du GATT ou comme les problèmes européens dont vous parliez tout à l'heure, le fait qu'il y ait deux personnes directement concernées, est-ce que cela renforce plutôt la France parce que nos partenaires voient qu'à deux ils représentent peut-être les deux-tiers ou les trois-quarts des Français, ou au contraire cela complique-t-il plutôt les choses ?

- LE PRESIDENT.- Si on est d'accord, cela renforce parce que le partenaire a l'impression d'avoir affaire à toute la France ou presque. Si on n'est pas d'accord, cela arrive, à ce moment-là on cherche une voie moyenne. Si l'on était en désaccord total au point de l'afficher à la face du monde, ce serait déplorable et il vaudrait mieux mettre un terme à ce type d'expérience.

- QUESTION.- La première fois, en 1986, le gouvernement disposait d'une petite majorité parlementaire, cette fois-ci, il dispose d'une majorité parlementaire massive, spectaculaire. Est-ce que, pour vous, concrètement, cela implique une limitation de vos pouvoirs par rapport à la fois

u avant :

- LE PRESIDENT.- Non.

- QUESTION.- Non ?

- LE PRESIDENT.- Non, pour moi cela ne compte pas. Que la majorité soit massive ou qu'elle soit infime, c'est une majorité. Pardonnez-moi de vous dire, ce n'est pas un propos comme cela à la Tartarin, que cela ne m'impressionne pas tellement. Et lorsque sur un sujet majeur j'ai le sentiment d'avoir à défendre une thèse qui ne plaît pas à cette majorité, je le fais. Vous avez pu le constater dans certains domaines, c'est rare mais toujours sur des sujets importants.\

QUESTION.- Justement, je voulais en venir à la question de l'asile politique qui est une question dont on a beaucoup parlé depuis un certain temps, sans que l'on entre dans la technique juridique qui, en la circonstance, est très embrouillée, d'ailleurs les juristes eux-mêmes se sont passablement embrouillés...

- LE PRESIDENT.- C'est pourtant très simple.

- QUESTION.-... mais je voudrais poser deux ou trois questions, je crois simples, qu'on peut se poser à ce sujet.

- LE PRESIDENT.- Ordinairement et je vous écoute souvent, je vous trouve clair, je vais essayer d'être aussi clair que vous.

- QUESTION.- Est-ce que vous avez l'impression que le changement, la précision, la mise en scène constitutionnelle différente qui existera maintenant changera en réalité quoi que ce soit sur le fond au contrôle de l'immigration ou pas ?

- LE PRESIDENT.- Mais absolument pas.

- QUESTION.- Beaucoup de gens se posent la question, c'est pourquoi je vous la pose.

- LE PRESIDENT.- C'est clair, je dis non. La révision constitutionnelle ne touche en rien la situation des demandeurs d'asile qui s'adressent directement à la France. Ce sont les lois ordinaires qui s'appliquent.

- QUESTION.- D'abord à la France ?

- LE PRESIDENT.- En premier à la France. Pour cela, il y a des lois, qu'on les approuve ou pas, mais c'est autre chose. C'est du domaine parlementaire et ce n'est pas tout à fait mon domaine. En plus, je suis obligé d'y souscrire quand un texte qui m'est désagréable est adopté par le Parlement.

- QUESTION.- C'est le cas ?

- LE PRESIDENT.- Ne dévions pas, on parle de la révision constitutionnelle. Mais, il y a un fait nouveau. Ce fait nouveau, c'est que des conventions ont été signées à Schengen, à Dublin, c'est-à-dire dans le cadre de la construction européenne, mais pas tous les pays-membres. Nous sommes douze. La convention de Schengen a neuf signataires et ces neuf pays ont décidé que si une demande d'asile faite à l'un d'entre eux était refusée par ce pays (on demande à l'Allemagne, l'Allemagne dit non), eh bien ce "non" s'imposerait aux huit autres pays, donc à la France.

- QUESTION.- Si cela s'imposait systématiquement, pour le coup ce serait vraiment un refus.

- LE PRESIDENT.- Eh bien, cela, c'était dans la Convention de Schengen, c'est-à-dire qu'au fond la révision constitutionnelle se borne à constitutionnaliser deux dispositions qui figuraient déjà dans des Conventions internationales négociées et signées par la France, par les différents gouvernements qui se sont succédés. Donc, il n'y a rien de changé sur le fond.\

QUESTION.- Justement, il y a une question...

- LE PRESIDENT.- Je vous interromps parce que je veux être clair là-dessus. Le droit d'asile n'est reconnu dans notre Constitution que par un biais compliqué. Le 4ème alinéa du préambule de la Constitution de 1946 garantit le droit d'asile pour les étrangers qui ont combattu pour la liberté, s'ils courent un risque...

- QUESTION.- S'ils sont persécutés...

- LE PRESIDENT.-... s'ils sont persécutés.

- Dans la Constitution de 1958, on ne parlait pas de droit d'asile. Donc, à partir de maintenant, il y aura un article de la Constitution qui dira : les pays avec lesquels nous avons un engagement, ceux de Schengen, les huit autres plus la France s'engagent pour les autres, lorsqu'ils refusent

une demande d'asile.

- C'est quand même une novation du droit et le Conseil d'Etat a estimé qu'il fallait que cela passe par la Constitution.

- Moi, ce n'était pas mon avis. J'estime qu'on aurait pu régler cela par une voie ordinaire et qu'on aurait pu faire l'économie d'une révision constitutionnelle, parce qu'on commence peut-être un peu à abuser avec les Français et avec les parlementaires, qu'on envoie à Versailles un peu trop régulièrement...

- QUESTION.- Et alors, sur le fond (parce que cela, c'est une question que se posent beaucoup d'organisations humanitaires, et d'ailleurs quelquefois certains de vos propres amis politiques, pas tous, mais certains), en ce qui concerne la France, il y a en quoi que ce soit un recul, ou pas ?

- LE PRESIDENT.- Eh bien, je ne le crois pas, sans quoi je n'aurais pas donné mon accord. Je dis qu'il n'y a rien de changé pour les étrangers qui s'adressent directement à la France. Il y a quelque chose de changé pour ceux qui s'adressent à un des huit autres pays signataires de la Convention de Schengen, puisque la France est en droit de refuser ce qui a été refusé par les huit autres.

- Mais le deuxième alinéa de cet article constitutionnel, que j'ai demandé au gouvernement et qu'il a accepté, consiste à dire que, malgré tout et quelle que soit la décision des autres pays, la France garde le droit souverain de décider pour elle d'accepter telle ou telle demande d'asile politique pour qui a besoin d'être protégé.

- Est-ce que cela vous paraît clair ?

- QUESTION.- Cela me paraît très clair.

- LE PRESIDENT.- Et le droit d'asile est entré, de ce fait, dans la Constitution.\

QUESTION.- Alors, il y a un autre sujet très important également (là aussi, je crois qu'il ne faut pas le prendre de façon trop technique, parce qu'il est complexe mais en même temps il est important en lui-même), c'est la question des essais nucléaires...

- LE PRESIDENT.- Oui. QUESTION.- Alors, la question que je me posais est celle-ci. La Chine a recommencé ses essais et tout le monde s'est un petit peu défini à ce moment-là. Est-ce qu'une puissance nucléaire moyenne, comme l'est la France, peut s'abstenir pendant assez longtemps de procéder à des essais nucléaires sans nuire à sa propre capacité de dissuasion ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Sous certaines conditions que je vais dire.

- C'est le 6 avril 1992, l'année dernière, que j'ai demandé à Pierre Bérégovoy, avant qu'il se présente devant le Parlement, d'annoncer que la France allait cesser ses essais nucléaires. Mais j'ai assorti cette décision d'une lettre que j'ai adressée à M. Bush, qui était encore Président des Etats-Unis, à M. Major, chef du gouvernement britannique, et à M. Eltsine, chef de l'Etat russe, dans laquelle je leur ai demandé un moratoire, c'est-à-dire de décider, comme la France, la cessation de leurs essais.

- Comme la doctrine française ne consiste pas à avoir autant d'armes que les Américains ou les Russes (ce serait impossible), mais à en avoir assez pour que nul n'ose nous attaquer, ce qui veut dire qu'on pratique la dissuasion : on empêche les autres de nous faire la guerre en raison des formidables désastres que nous pourrions provoquer chez eux. Je consulte l'Etat-Major, les spécialistes de notre armée : "Est-ce que nous sommes en état de suffisance ? Est-ce que nous avons le moyen de réaliser ce programme, une dissuasion qui doit disposer d'assez d'armes ?"

- QUESTION.- Est-ce qu'on reste à niveau ?

- LE PRESIDENT.-... est-ce qu'on reste à niveau ?

- Depuis que je suis Président de la République, il m'a toujours été dit : "Nous sommes à niveau, nous sommes en mesure de réaliser la dissuasion, on n'osera pas nous attaquer".

- Alors, à partir d'un certain moment, dès lors que les Américains, les Russes et les Anglais acceptent d'arrêter en même temps que nous, tout reste à niveau ici et là, chez nous comme ailleurs. C'est pourquoi je pense que l'on ne pourrait reprendre les essais nucléaires que si l'un de ces pays-là...

- QUESTION.-... recommençait ?



- LE PRESIDENT.-... recommençait. A ce moment-là, votre premier raisonnement serait tout à fait fondé, la France ne se laisserait pas distancer, puisqu'il arriverait un moment où elle ne serait plus en mesure d'assurer sa protection, bref, d'empêcher la guerre. Car la dissuasion, c'est empêcher la guerre.\

LE PRESIDENT.- ` suite sur la suspension des essais nucléaires ` Donc l'affaire chinoise est venue troubler le jeu mais la Chine, d'après nos informations, n'est pas encore en mesure de disposer d'une arme nucléaire de l'efficacité de celles dont nous disposons à l'Ouest, si bien que je ne vois pas de raisons pour lesquelles on reprendrait les essais nucléaires.

- Mais il faut chercher dans deux directions :

- La première, convaincre nos partenaires de maintenir cette position. C'est ce qu'a fait le Président Clinton qui m'a en effet écrit pour me dire : "Etes-vous d'accord pour prolonger le délai pendant lequel il n'y aura pas d'expériences nucléaires ?" Bien entendu, je suis d'accord, puisque c'est moi qui ai proposé un an plus tôt qu'il n'y en ait plus du tout. Donc nous sommes d'accord, il n'y aura pas d'expérience américaine, donc pas d'expérience russe, et pas d'expérience anglaise. Pourquoi en ferions-nous ?

- La deuxième, c'est qu'on me dit et cela doit être vrai : "Mais les Américains ont le moyen..."

- QUESTION.- J'allais y arriver.

- LE PRESIDENT.-... de réaliser des simulations, de faire comme s'il y avait une explosion nucléaire souterraine en laboratoire". C'est ce qu'on appelle une simulation.

- QUESTION.- Alors ?

- LE PRESIDENT.- On me dit aujourd'hui, car on ne me l'a pas dit avant : "Oui, mais les Américains ont pris de l'avance et seraient en mesure, grâce à leurs expériences en laboratoire, de continuer à faire des progrès, tandis que nous, qui n'aurions pas encore d'expériences de laboratoire, nous serions pris de vitesse et s'il devait y avoir un conflit, on ne serait pas en mesure d'assurer la protection de la France". Peut-être est-ce exact (si on me le dit, j'ai tendance à le croire), mais dans ce cas-là, qu'est-ce qui nous empêche, nous aussi, de travailler à la simulation (on a déjà commencé, à vrai dire...) et qu'est-ce qui nous empêche de penser que nous n'avons pas les intelligences, les chercheurs, les techniciens, capables de réaliser en laboratoire ce que les Américains font ?

- QUESTION.- Alors j'ai une toute petite question là-dessus et ensuite on passe à la gauche. La petite question là-dessus, c'est que certains experts militaires - pas tous, mais certains experts militaires - considèrent que pour qu'on arrive, nous aussi, à posséder, à contrôler ces techniques de simulation, il faudrait qu'on fasse encore une dizaine d'essais nucléaires...

- LE PRESIDENT.- C'est toujours un de plus, quoi ! Encore un...

- QUESTION.- Ce que je vous demande, c'est : est-ce que c'est votre point de vue ou non ?

- LE PRESIDENT.- Il y a toujours des experts pour dire quelque chose. Ce que je dis, moi, c'est qu'à partir du moment où on décide, à quatre pays, d'arrêter les expériences nucléaires, à la demande de la France, quelle figure aurait la France, si tout d'un coup, il y avait une explosion dans le monde qui soit une explosion française, avec le danger que cela représente, dans l'esprit des gens... Non, il faut absolument éviter cela et je suis sûr qu'aucun gouvernement ne prendrait cette responsabilité. Alors, une expérience de plus... si, quand même, on va en faire une... On n'en fera pas, du moins tant que je serai là !

- Sauf, naturellement, si quelqu'un d'autre recommence, nous ne nous laisserons pas distancer.\

QUESTION.- Maintenant, on parle d'un sujet moins terrifiant qui est la Gauche, Michel Rocard qui a longtemps été au sein du Parti socialiste votre challenger, quelquefois votre opposant...

- LE PRESIDENT.- Oui et il a le droit.

- QUESTION.- ... a été élu Premier secrétaire du Parti socialiste avec une très confortable majorité. Comment est-ce que vous réagissez à cela ?

- LE PRESIDENT.- Je réagis bien. Vous savez, Michel Rocard est mon quatrième successeur. Moi, j'ai quitté le Premier secrétariat du Parti socialiste il y a maintenant treize ans..

- QUESTION.- En 1981, oui..

- LE PRESIDENT.- Donc, je ne peux pas prétendre régenter le Parti socialiste, et d'ailleurs je ne le

cerner pas, a la place de ceux qui en ont la charge.

- QUESTION.- Vous vous êtes réjoui, vous avez été étonné, agacé, soulagé ?

- LE PRESIDENT.- Pas d'agacement du tout, Michel Rocard est élu Premier secrétaire du Parti socialiste..

- QUESTION.- Avec un beau score.

- LE PRESIDENT.- Oui, mais enfin avec une nouvelle méthode qui est d'ailleurs excellente. Moi, j'avait été élu avec 100 % mais je ne considère pas que c'est un avantage sur lui parce que moi, c'était un Comité directeur qui m'élisait et lui, c'était à bulletins secrets. C'est une très belle expérience d'ailleurs..

- QUESTION.- Comment ressentez-vous cela ?

- LE PRESIDENT.- Le Parti socialiste l'a décidé. Il a un dirigeant de valeur qui s'est affirmé depuis très longtemps dans les combats politiques. Le bon sens, la discipline et la bonne foi doivent conduire à l'aider du mieux qu'on peut. Je suis Président de la République et je ne veux pas simplement tenir le raisonnement d'un militant politique. Tous les Français connaissent mon opinion, je suis Socialiste et je n'ai pas l'intention de changer d'opinion mais je m'intéresse à la vie de ce parti puisque j'ai contribué à le construire. Tout le monde comprendra parmi ceux qui m'écoutent que j'aime bien ceux avec lesquels j'ai longtemps combattu mais ce n'est pas mon rôle maintenant de me substituer à ces organes dirigeants.

- QUESTION.- Vous avez beaucoup connu Michel Rocard, vous l'avez eu notamment pendant trois ans comme Premier ministre à vos côtés, donc vous avez vraiment eu l'occasion de le voir très souvent. Pensez-vous qu'il a bien les qualités qui sont celles d'un Premier secrétaire ? C'est un rôle un peu particulier.

- LE PRESIDENT.- Oui, je le crois, absolument. Je crois qu'il a beaucoup milité, je crois qu'il a beaucoup réfléchi. Je lis la presse et je suis toujours étonné de cette espèce d'antagoniste que l'on a développé, pas partout d'ailleurs.

- QUESTION.- Certains même parlent carrément d'inimitié, voire d'hostilité.

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas d'hostilité à l'égard de Michel Rocard. Je n'ai d'hostilité qu'à l'égard de très peu de gens d'ailleurs, je ne suis pas fait comme cela. Simplement, je m'intéresse à la vie politique et aux choix fondamentaux, et tant que j'ai pu penser que Michel Rocard - je l'ai pensé en certaines circonstances - ferait une politique qui me paraissait pas simplement différente mais peut-être antinomique de celle que j'ai menée moi-même au nom du socialisme français, je ne souhaitais pas...

- QUESTION.- Maintenant, vous êtes rassuré ?

- LE PRESIDENT.- Je suis rassuré, j'ai lu les textes qui ont été adoptés, j'ai lu les choix qui ont été faits et je considère qu'il n'y a pas du tout de rupture de ton ni de politique entre 1971 et 1993. C'est un changement d'homme, de tempérament, mais cela, c'est très bien, il faut changer vous savez.\

QUESTION.- Depuis que vous occupez ces fonctions, vous avez eu l'occasion de rencontrer souvent beaucoup de chefs d'Etat et de gouvernement, ce sont des gens que vous voyez sans arrêt et vous avez sûrement votre idée et votre conception sur les qualités et sur les défauts que doit avoir un homme d'Etat.

- Au fond, quand on regarde Michel Rocard et Jacques Delors qui sont les deux candidats vraisemblables, possibles, aujourd'hui pour l'élection présidentielle chez les socialistes, lequel des deux vous paraît avoir le plus les qualités qui correspondent ?

- LE PRESIDENT.- Dans une émission de ce genre, j'accepte de répondre à deux ou trois questions sur l'organisation et sur les hommes du Parti socialiste. Je ne vais pas répondre davantage car ce n'est pas mon rôle.

- QUESTION.- Est-ce que pendant la campagne présidentielle quand on y sera - on n'y est évidemment pas encore - vous vous engagerez en faveur du candidat socialiste ou pas ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que j'obéirai à mon inclination. Je ne vois pas pourquoi, une fois que je ne serai plus moi-même, ou à la fin de mon mandat, Président de la République, je cesserais d'avoir des opinions de citoyen et mes opinions de citoyen me porteront naturellement à être solidaire de ceux avec lesquels j'ai combattu pendant tant d'années de ma vie.

- QUESTION.- Entre le moment où vous êtes devenu Premier secrétaire du Parti socialiste en 1971 et le moment où vous avez été élu Président de la République en 1981, il y a eu dix ans. Est-ce que vous pensez qu'en dix-huit mois, puisqu'il ne reste que cela jusqu'à l'élection présidentielle, le Parti socialiste - ce n'est plus une question d'homme - peut remonter la pente pour avoir une chance de gagner ?

- LE PRESIDENT.- Il la remontera sûrement. Pour avoir une chance, je n'en sais rien. C'est très court. Il a fallu quinze ans à Léon Blum pour parvenir à la victoire du Front populaire, après avoir réussi à dominer la scission du mouvement socialiste à Tours, et il m'a fallu dix ans. Il faut du temps, mais après tout, d'autres peuvent faire des miracles là où Blum et moi ne les avons pas faits !

- QUESTION.- Est-ce qu'au fond, vous pensez dans la situation actuelle que les conceptions, l'idée que vous vous faisiez du socialisme quand vous êtes arrivé ici, sont toujours aussi valables ? Est-ce que vous vous sentez maintenant aussi Socialiste que vous par le passé ?

- LE PRESIDENT.- Absolument, oui.

- QUESTION.- De la même façon ?

- LE PRESIDENT.- Absolument, parce que les méthodes et toutes les pratiques sont approximatives. On réussit, on échoue, on n'a pas toujours le bon instrument, pas toujours la bonne vision. Mais il y a des grands choix de société. Dans un pays comme la France, lorsqu'on a la chance que j'ai eue de représenter ce pays et les Français dans leur ensemble, on a le devoir de respecter toutes les opinions.

- Mais lorsqu'on est un militant politique, selon son choix, à ce moment-là on cherche quelques grandes idées, on adhère avec sa raison, mais aussi avec son cœur, et la grande idée, c'est qu'il existe des inégalités, des injustices, que toute une part du pays, la moitié, peut-être plus de la moitié des Français, vivent plus difficilement que d'autres, sont victimes de lois ou de pratiques insupportables. Bref, il y a une sorte d'évidence qui s'impose.

- Je vais combattre pour ce que je crois être la justice. Je combattrai plus ou moins bien, avec plus ou moins de réussite, c'est aux historiens de trancher. Mais mon choix, je n'hésite pas à le faire. Je ne me sentirais pas bien du tout dans la peau d'un conservateur, je n'aurais pas envie de laisser les choses en l'état.\

QUESTION.- Vous avez encore 18 mois de présidence. S'il y a un sujet sur lequel pendant ces 18 mois vous pouvez encore espérer vraiment faire avancer les choses d'une façon qui vous tienne spécialement à cœur, qu'est-ce que ce serait ?

- LE PRESIDENT.- Ce serait la construction de l'Europe. Ce serait préserver la paix, donc faire que la Communauté européenne se renforce et qu'une conception de l'Europe toute entière, de tous les pays démocratiques d'Europe, s'impose de telle sorte que demain, c'est-à-dire dans les dix ans qui viennent, il y ait une Europe organisée dans laquelle il n'y aura pas les petits et les grands, il n'y aura pas les faibles et les forts, dans laquelle tous se retrouveront, à égalité de droit et de dignité. Alors, on aura fait l'Europe à partir de la Communauté.

- Voilà ce que je voudrais faire, et cela sauvera la paix, et la paix à l'intérieur de chaque pays.

- Et puis je voudrais bien, parce que la politique intérieure, c'est-à-dire le sort des Français, m'intéresse, je voudrais bien que des actions décisives fussent menées pour que, sortis de la crise dont nous ne sommes pas responsables, les Français vivent mieux. Voilà ce que je veux dire. Mais je ne veux pas me comporter en partisan, d'ailleurs je le suis de moins en moins d'une certaine manière. C'est l'effet, peut-être, des anniversaires qui s'accumulent et de l'expérience qui est venue, une certaine forme de sagesse que l'on finit par acquérir. Tous les Français, même ceux qui me combattent parfois injustement, moi je les aime, et les adversaires politiques qui gouvernent au nom de la majorité voulue par les Français, je les respecte. Je veille à ce que les relations soient suffisamment fécondes pour que la France en profite.\